

CRE BRETAGNE PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Jeudi 14 décembre 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 14 décembre 2023 à 14h30 à Lorient après constatation du défaut de quorum lors de la 1^{ère} Assemblée Générale du 07 décembre 2023.

L'Assemblée Générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CRE Bretagne pouvaient voter par correspondance et sur place selon une procédure électrique sécurisée.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2023,
- Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2023,
- Point n° 3 – Budget prévisionnel 2024,
- Point n° 4 – Questions diverses.

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CRE (<https://bretagne-equitation.fr>)

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	317	3 623
Nombre de votants	33	459

Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2023

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	448	97,60%
Non	11	2,40%
Vote blanc	0	0%

Vote n°2 – J’approuve les rapports financiers et quitus 2023

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	448	97,60%
Non	11	2,40%
Vote blanc	0	0%

Vote n°3 – J’approuve le budget prévisionnel 2024

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	448	97,60%
Non	11	2,40%
Vote blanc	0	0%

L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire sont donc adoptées.
La séance est levée à 15 heures.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Lorient, le 14 décembre 2023

Président du CRE
Hervé Gélébart



Secrétaire Général du CRE
Laurence Michelet

